

Fiche signalétique

Date d'émission 27-09-2018 Date de révision 27-09-2018 Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Rock Drill Oil ISO 68

Autres moyens d'identification

Rock Drill ISO 68 Code(s) du produit

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.

Utilisations contre-indiquées Tous les autres usages

Données du fournisseur de la fiche de sécurité Adresse du fabricant

 $SSUPO(SOAS `a|asa) \circ AO[|||||asa|] AHE `i AG `i coA$

Ùd^^cŠæ) * |^^£ÉÓÔÁKI Y ÁHŠI ÉÉÔæ) æåæ

FËÏÏËGJHËÎJF

ā, {O\|[} åã, ^|` à l ã&æ); œ È&[{

Téléphone de l'entreprise 1-Numéro de

téléphone à composer

Chemtrec (Within US) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce matériau n'est pas dangereux selon les critères de la norme de communication de danger fédérale OSHA 29CFR 1910.1200.

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Aspect Liquide ambré État physique Liquide visqueux Odeur Odeur de pétrole douce

HNOC (danger non classé autrement)

Autres renseignements

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom courant Fluide lubrifiant à base de pétrole. Mélange d'hydrocarbures pétroliers. Famille chimique

Nom chimique	CAS-No	Weight %	Secret commercial
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	50-97	*

Residual Oils (petroleum), solvent-dewaxed	64742-62-7	0-47	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux si

l'irritation persiste.

Contact avec la peau Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver la peau à l'eau et au savon.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Carbon dioxide (CO₂). Produit chimique. Mousse. L'eau peut être utilisée pour garder les matériaux environnants au frais.

Grands feux Contacter le personnel d'urgence.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Matière combustible.

Produits de combustion

dangereux

Monoxyde de carbone. Carbon dioxide (CO₂).

Données sur les risques d'explosionSensibilité aux chocsAucun.Sensibilité aux déchargesAucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer dans les

drains.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter le

contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposageTenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des

enfants.

Produits incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Petroleum distillates, hydrotreated	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	IDLH: 2500 mg/m ³
heavy paraffinic	_	-	TWA: 5 mg/m ³
64742-54-7			STEL: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Eye/face Protection Lunettes de sécurité. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du

corps

Vêtement à manches longues. Gants de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide visqueux

Aspect Liquide ambré Odeur Odeur de pétrole douce

Couleur ambre

Seuil olfactif

Remarques • Méthode

(sur la base des composants)

Aucun renseignement

disponible

Propriété Valeurs

pН Melting point/freezing point **Boiling Point/Range** Point d'éclair

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible > 93.3 °C / > 200 °F

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucun renseignement disponible

Limite supérieure d'inflammabilité:

Taux d'évaporation

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Pression de vapeur

Densité de vapeur Densité

Solubilité dans l'eau Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Propriétés explosives Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible 0.86-0.88

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible 29-240 @40C cST

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Autres renseignements

Point de ramollissement **VOC Content** Densité Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

Inhalation L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du

système respiratoire.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated	> 15 g/kg (Rat) > 24 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	= 2062 ppm (Rat) 4 h
heavy paraffinic			
64742-54-7			
Residual Oils (petroleum),	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2.18 mg/L (Rat) 4 h
solvent-dewaxed			
64742-62-7			

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun connu. Aucun connu.

Cancérogénicité Les huiles minérales sont connues pour causer le cancer en raison de composants

cancérogènes (p. ex., le benzène). L'huile minérale présente dans ce produit est hautement

raffinée et ne devrait pas être considérée comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7	•	Group 1	Known	X
Residual Oils (petroleum), solvent-dewaxed 64742-62-7	-	Group 1	Known	X

Toxicité pour la reproduction
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Sans objet.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH . mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Petroleum distillates, hydrotreated heavy	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss	1000: 48 h Daphnia magna mg/L
paraffinic		mg/L LC50	ĖC50
64742-54-7		_	
Residual Oils (petroleum), solvent-dewaxed	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss	1000: 48 h Daphnia magna mg/L
64742-62-7		mg/L LC50	FC50

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

<u>Autres effets nocifs</u> Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Waste Disposal Method L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA N'est pas conforme à (aux) LIS/LES N'est pas conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** N'est pas conforme à (aux) **ENCS** N'est pas conforme à (aux) N'est pas conforme à (aux) **IECSC** N'est pas conforme à (aux) **KECL PICCS** N'est pas conforme à (aux) **AICS** N'est pas conforme à (aux)

<u>Légende :</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

U.S. Federal Regulations

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéNonDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNon

Risque de décompression soudaine Danger de réaction Non Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

U.S. State Regulations

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Petroleum distillates, hydrotreated	X	-	X
heavy paraffinic			
64742-54-7			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du

Sans objet

pesticide à l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

HMIS Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Χ

 Date d'émission
 27-09-2018

 Date de révision
 27-09-2018

Note de révision Libération initiale

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.